

DEAES : Spécialité « Accompagnement de la vie à domicile »

Formation théorique : 525 h dont 378h communes à toutes les spécialités et 147h de spécialité

- **DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale** : 140h
- **DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité** : 161h
- **DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés** : 91h
- **DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne** : 112h
- **Choix de la spécialité** : 14h
- **Validation** : 7h

Formation pratique : 840h, soit 24 semaines

- **Tronc commun : 560h** soit 2 fois 8 semaines de stage
- **Spécialité : 280h** soit 1 stage de 8 semaines

Pour chaque Domaine de Formation (DF), une partie du programme est commune à toutes les spécialités et l'autre partie est spécifique à chaque spécialité. Les programmes sont décrits dans les pages suivantes.

DF1 : Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

140h	Tronc commun : 126h	Spécialité : 14h
	<ul style="list-style-type: none"> • Les bases des politiques publiques et les lois régissant le secteur • L'État et les services territoriaux, les ARS, les collectivités territoriales, les associations • Les personnes accompagnées et leur participation (lois de 2002, 2005, 2007) • Les différents lieux de vie et d'accueil des personnes (publics, réglementation, missions et financements) • Éthique et déontologie (secret professionnel, vie privée, responsabilité civile et pénale) • Développement de la personne tout au long de sa vie dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques, sociales et culturelles • Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales • Les troubles de l'attachement et leurs conséquences • Situations d'exclusion sociale et conséquences • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du secteur à domicile : action sociale, médico-sociale et sanitaire • Le contexte d'intervention du secteur à domicile (services mandataires, prestataires, emploi direct, différents dispositifs d'aide et de prise en charge) • La notion de qualité de service rendu par le service et les professionnels • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF2 : Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

161h	Tronc commun : 98h	Spécialité : 63h
	<ul style="list-style-type: none"> • Observation, écoute et relation (besoins fondamentaux, temps clefs...) • Notion de dépendance, d'indépendance, d'autonomie • Notion de santé (définition de l'OMS, lois sur la santé, paramètres de surveillance de la douleur, notion de prévention) • Ergonomie, aide à la mobilité et transferts • La personne et son rapport à la nourriture • Les rythmes du sommeil • Les fonctions d'élimination • Intimité, vie affective et sexualité • La personne et son rapport au corps (hygiène corporelle, techniques d'hygiène, toucher relationnel) • Les techniques de communication verbale et non verbale (méthodes et outils spécifiques, technologies de l'information) • Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné (apprentissages, techniques pédagogiques) • Situations d'urgence et de danger pour la personne • Les règles d'éco-responsabilité • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation et cuisine (achats, conservation, techniques culinaires...) • La personne et son rapport au vêtement et au linge à son domicile • La personne et son rapport au cadre de vie • Suivi du budget quotidien et gestion des documents • Les moments essentiels de la personne • Le rapport à l'intime • Le rapport à la différence et à la singularité dans la prise en compte de l'autre • Le rapport au toucher dans l'accompagnement. • Accompagnements adaptés à la personne (et en soins palliatifs) • Accompagnement aux soins et surveillance de la douleur • Notions d'accompagnement au choix et à la prise d'initiative, notion de prise de risque • Intervention auprès des familles • Atelier pédagogique de professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

DF3 : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés		
91h	Tronc commun : 63h	Spécialité : 28h
	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe et organisation (partenariat, réseau, notions de droit du travail, réunions, fiches de poste, notions de veille, complémentarité) • Transmission et communication professionnelle (supports, écrits, transmissions, prise de parole en réunion, notion de distance professionnelle) • Notions de projet (projet d'établissement, contexte et cadre juridique du projet personnalisé) • Participation au projet personnalisé (repérage des potentiels, le rendu compte de l'intervention, la coordination et le travail en réseau avec les autres partenaires) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention à domicile (spécificité des équipes pluri-professionnelles, intervention dans un espace privatif et ses enjeux, limites de l'intervention) • Participation au projet personnalisé (planification, organisation et adaptation en lien avec l'encadrement et la personne) • Les accompagnements spécifiques • La gestion des situations de violences et d'agressivité de la personne ou de l'environnement • La prévention, le repérage et l'alerte sur les situations de maltraitance • Contexte professionnel (droit du travail, différents statuts, risques professionnels) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle
DF4 : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne		
112h	Tronc commun : 70h	Spécialité : 42h
	<ul style="list-style-type: none"> • Socialisation et inscription dans la vie citoyenne (notions, définition et représentations) • Les différentes dimensions de l'accessibilité (mesures de protection et de sécurité, sources d'information nécessaires) • La famille et l'entourage (évolution de la famille, parentalité, situations de handicap et famille, relations avec les familles, place de l'aidant) • Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits • Activités collectives (objectifs, mise en œuvre, techniques favorisant l'expression de soi) • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'animation adaptées aux personnes en fonction de leurs habitudes, de leurs envies et de leurs repères culturels • Communication verbale et non verbale • Communication avec les familles et les aidants naturels (relations, situation de crises au sein de la famille) • Prévention de l'isolement des personnes (relations avec l'entourage proche et le voisinage, repérages des activités sur un territoire et de leur accessibilité) • Les conséquences de l'isolement des personnes • Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

